

ELECTION DU CONSEIL DES ETATS DU 12 NOVEMBRE 2023 (Second tour)

Les citoyen(ne)s soussigné(e)s proposent le(s) candidat(e)s suivant(e)s pour l'élection du Conseil des Etats du 12 novembre 2023 :

**Liste de candidat(e)s** : La liste de candidat(e)s ne peut renfermer plus de noms de candidats que de membres à élire au second tour (art. 128 al. 2 LcDP).

No	Nom	Prénom	Profession	Domicile
1				
2				

*La liste doit être signée par 50 citoyens au moins au nom d'un parti ou d'un groupe d'électeurs. La qualité de citoyen des signataires doit être attestée par les administrations communales avant le dépôt de la liste, soit avant le mardi 24 octobre 2023 pour le second tour. Le délai pour recueillir les attestations communales étant court pour le second tour, il est recommandé aux mandataires de regrouper les signatures par communes, ce qui facilitera aussi la tâche de celles-ci.*

No	Nom	Prénom	Date de naissance (jour, mois, année)	Adresse exacte	Lieu de domicile	Signature	Attestation communale
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							

La commune de ..... atteste que ..... signataires de la présente liste sont inscrits dans son registre électoral (art. 16 ss LcDP). Les citoyen(ne)s concerné(e)s sont visé(e)s dans la colonne prévue à cet effet.

Date et signature du (de la) responsable : ..... Sceau de la commune :